

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DCPPAT/BICUPE/SIC

Commune de Billy Berclau

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Demandes de permis de construire et d'autorisation,
présentées respectivement par la société LES FLAMBOYANTS
et par la société SIMASTOCK,
en vue d'exploiter un entrepôt logistique

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 25 mars 2021, une enquête publique environnementale unique est ouverte, pendant 33 jours à partir du 19 avril 2021, sur la demande de permis de construire présentée par la société LES FLAMBOYANTS et d'autorisation présentée par la société SIMASTOCK, en vue d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de Billy Berclau.

M. Pascal WANNEPAIN (Responsable des travaux de projets immobiliers) est chargé du suivi du dossier de la société SIMASTOCK (Tél: 06.47.47.07.04).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Billy Berclau (181 rue du Général de Gaulle - 62138), siège de l'enquête, le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00; ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>) rubrique Publications- Consultation du Public- Enquête Publique- ICPE- Autorisation- SIMASTOCK - BILLY BERCLAU.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, en préfecture du Pas-de-Calais - service installations classées - rue Ferdinand Buisson - 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact, le résumé non technique, les avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts de France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur les avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale Hauts de France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Douvrin (62), Meurchin (62), Wingles (62), Bauvin (59), Hantay (59), Marquillies (59), Sainghin en Weppes (59), Salome (59).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Billy Berclau, du 19 avril 2021 au 21 mai 2021 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de Billy Berclau ou les formuler à M. Pascal DUYCK, commissaire enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 19 avril 2021 de 13 h 30 à 17 h 00,
- le samedi 24 avril 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 30 avril 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 6 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 21 mai 2021 de 13 h 30 à 17 h 00.

Il est recommandé à tout un chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette enquête. Il est en particulier conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 19 avril 2021 au 21 mai 2021 inclus à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE-Autorisation - SIMASTOCK - BILLY BERCLAU - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de Billy Berclau (62), Douvrin (62), Meurchin (62), Wingles (62), Bauvin (59), Hantay (59), Marquillies (59), Sainghin en Weppes (59), Salome (59). A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter, et le maire de Billy Berclau statuera sur la demande de permis de construire.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais (www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE-Autorisation - SIMASTOCK - BILLY BERCLAU, les informations relatives à ce projet.